

cette politique, les pays africains devraient avoir une place toute particulière dans les programmes d'aide et de coopération du Canada. Le gouvernement devrait faire en sorte que l'aide accordée à l'Afrique augmente régulièrement pendant toute la décennie, et que les conditions dont cette aide est assortie disparaissent parallèlement. Pour pouvoir répondre avec plus de souplesse aux véritables besoins, il faudra surseoir à la formule de classement par catégories des pays africains bénéficiaires; pour arriver à polariser l'aide canadienne, il faudra accorder la toute première priorité à l'autonomie de la production vivrière. Après une analyse approfondie des problèmes d'endettement et des balances de l'Afrique, le Canada devrait encourager la libéralisation des échanges et souscrire à des mesures de rééchelonnement de la dette africaine afin de promouvoir la relance et le développement économique de ce continent.

La ministre des Relations extérieures devrait assumer directement la responsabilité de la mise en œuvre de la « décennie de l'Afrique », de manière à ce que :

- un système d'alerte avancée et de réaction à l'urgence soit mis en place;
- les programmes d'aide du Canada destinés à toutes les parties de l'Afrique, francophone comme anglophone, soient entièrement intégrés;
- la politique interministérielle, surtout dans les domaines de l'aide, du commerce et des finances, soit coordonnée dans le but de promouvoir la relance et le développement de l'Afrique;
- le Canada aide à renforcer la coordination de l'aide internationale que les Nations Unies effectuent en Afrique; et
- avec l'aide d'un Comité consultatif sur l'Afrique, les communications entre le gouvernement, les organisations de bienfaisance, les médias et la population du Canada soient renforcées.

Pour épauler la ministre dans ce rôle directeur, on devrait créer par décret du Conseil des ministres un nouveau poste de niveau supérieur unifiant les responsabilités du ministère des Affaires extérieures et de l'ACDI touchant l'Afrique.

Enfin il est nécessaire que le ministère des Affaires extérieures et l'ACDI soient plus ouverts et faciles d'accès dans leurs rapports avec le public qui s'intéresse à l'Afrique. Dans cet esprit, l'information devrait circuler davantage. Une politique systématique et positive visant à renforcer les liens